

# INSTRUCTIONS DE MONTAGE

## 13116

1. Positionnez la traverse de remorquage sous le véhicule en se référant aux trous B et C; insérez les vis puis fixez en interposant les respectives entretoises (percez les trous si nécessaire)
2. Bien serrez la boulonnerie au couple de serrage préconisé (voir tableau).
3. Effectuez le branchement du faisceau électrique (normalement fourni séparément) en suivant les instructions indiquées dans le manuel "utilisation et entretien" du véhicule et dans le schéma fourni avec le kit.

### COUPLE DE SERRAGE DES VIS:

**M6 = Nm 10**

**M10 = Nm 55**

**M14 = Nm 135**

**M8 = Nm 25**

**M12 = Nm 85**

**M16 = Nm 200**

### NOTES D'INFORMATION

- ◆ Avant l'installation assurez-vous que le crochet d'attelage soit compatible avec le véhicule sur lequel il doit être installé; vérifiez que le type d'attelage et l'extension ou le type de véhicule indiqués dans la carte grise soit existant dans le document du crochet d'attelage. Dans le cas contraire, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante ([umbrarimorchi@umbrarimorchi.it](mailto:umbrarimorchi@umbrarimorchi.it)) pour plus d'informations ou pour demander des documents mis à jour.
- ◆ Le crochet d'attelage est un élément de sécurité et doit être, pour cela, installé uniquement par du personnel qualifié.
- ◆ Les éléments endommagés ou usagés doivent être remplacés uniquement par du personnel qualifié.
- ◆ Il est interdit d'effectuer toutes modifications significatives ou réparations sur la structure de l'attelage.

### UTILISATION ET ENTRETIEN

- ◆ La boule de l'attelage doit être propre et lubrifiée. Pour plus de sécurité, contrôler périodiquement le diamètre de la boule: si ce dernier est de 49 mm en plusieurs points, le crochet d'attelage ne pourra plus être utilisé jusqu'au remplacement de la boule.
- ◆ Après 1000 km de tractage toute la boulonnerie de l'attelage doit être contrôlée en vérifiant le couple de serrage selon le tableau ci-joint.

### ATTENTION

L'installateur est obligé de placer, à la hauteur de la boule en position bien visible, une étiquette adhésive avec l'indication de la masse maximale tractable de la boule, pour le véhicule sur lequel l'attelage doit être monté.